

Augmentation de capital annoncée

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002– Tunis

La société ASSURANCES MAGHREBIA VIE porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2011 a décidé, dans sa première résolution, d'augmenter le capital social de la compagnie de **5.000.000 dinars** pour le porter de **5.000.000 dinars à 10.000.000 dinars** et ce, par l'émission de **500.000 actions nouvelles** d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Elle a aussi décidé de réserver cette augmentation à la société ASSURANCES MAGHREBIA.

Caractéristiques de l'émission :

Montant :

Le capital social sera augmenté d'un montant de **5.000.000 dinars** et sera porté de **5.000.000 dinars à 10.000.000 dinars** et ce, par la création et l'émission de **500.000 actions nouvelles** de valeur nominale 10 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

L'opération proposée porte sur une augmentation de capital réservée à la société ASSURANCES MAGHREBIA lui permettant de détenir 50% du capital social après augmentation.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, soit **10 dinars** l'action, sans prime d'émission.

La totalité du prix d'émission est exigible à la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2011 a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription en réservant la totalité de l'augmentation de capital, soit la souscription aux 500.000 actions nouvelles, au profit de la société ASSURANCES MAGHREBIA.

Période de souscription :

La souscription aux 500.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée à l'actionnaire sus-visé et ce, du **1^{er} juillet 2011 au 15 juillet 2011 inclus**.

Lieu de souscription et de versement :

La souscription et le versement seront reçus au siège social de l'Union Financière – Intermédiaire en Bourse sis au Boulevard 7 Novembre, Immeuble Maghrebia Tour A BP 66 –1080– Tunis Cedex.

Les fonds versés à l'appui de la souscription seront déposés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE et ouvert auprès d'Attijari Bank - Agence Liberté, sous le numéro **04 105 044 0017182403 40**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 500.000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011** et seront assimilées aux actions anciennes après la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la BVMT.